



Bac Pro Hippique



Spécialité
**Conduite et Gestion
de l'Entreprise Hippique**

Le Baccalauréat Professionnel en 3 ans (Diplôme d'État) remplace le BEPA Activités Hippiques et le Baccalauréat Professionnel Élevage et Valorisation du Cheval. Le Bac Pro CGEH répond à une demande forte du monde professionnel articulée autour de la double compétence « Homme de cheval et d'entreprise ».

La perspective de former de véritables gestionnaires et responsables du secteur hippique.

Ce diplôme, conférant la capacité professionnelle d'installation agricole (CPA), sera obtenu en trois ans après une classe de troisième, avec le parcours suivant :

- ▶ Une seconde professionnelle « Productions animales » avec une spécialité hippique [EP3],
- ▶ Un cycle Première et Terminale professionnelles spécifique à la filière.

A noter qu'à l'issue de la classe de Première, en fonction de ses résultats, l'élève pourra valider une certification « BEPA Cavalier Soigneur ».

Cette formation devra permettre aux élèves de se doter d'une palette de compétences large se rapportant :

- ▶ à l'économie de filière et la gestion d'entreprise avec une entrée relationnelle forte,
- ▶ à la connaissance approfondie de l'animal et de ses spécificités,
- ▶ à la gestion d'une cavalerie en terme de soin, d'alimentation, de maintien de l'état de santé,
- ▶ à une pratique d'équitation réelle et régulière qui, sans être nécessairement d'un niveau de compétition, sera solide et reconnue, dans le cadre du travail du cheval.

Orientation et débouchés :

- ▶ Cette formation devra favoriser l'intégration des jeunes bacheliers dans le dispositif d'aide à l'installation agricole et permettre d'envisager une poursuite d'études (BTSA, BP JEPS, ou autre BP de niveau 4).
- ▶ Ce diplôme donne en équivalence certaines UC du BP JEPS spécialité activités équestres.
- ▶ Ce Bac Pro permet de s'insérer dans la vie active (installation, emplois salariés).





Enseignements obligatoires	Exemple d'horaire hebdomadaire (moyenne sur 3 ans)
Enseignement Général	
français	2 h
anglais	2 h
histoire & géographie	1 h
éducation socio-culturelle	1 h
EPS	2 h
maths	2 h
informatique	1 h
biologie écologie	2 h
physique chimie	1 h
sciences économiques et sociales	1 h
enseignement à l'initiative de l'établissement (EIE)	2 h
Enseignement professionnel	
gestion de l'entreprise	1,5 h
spécialité hippique	2,5 h
zootechnie et hippologie	3 h
équitation	2 h
activités pluridisciplinaires	2 h
Mise en situation professionnelle	
30 h de travaux pratiques renforcés réparties sur l'année scolaire de seconde professionnelle	
30 h de remise à niveau en classe de seconde professionnelle	
Stages	
22 semaines de stages professionnels dont 15 prises sur la scolarité réparties sur les 3 ans du bac pro cgeh (stages en centre équestre, écurie de propriétaire, élevage)	
1 semaine de stage collectif éducation à la santé et au développement durable par année scolaire	

Conditions d'admission :

- ▶ En Seconde Professionnelle Productions animales du secteur hippique,
 - après une classe de 3^{ème} générale ou technologique avec un avis favorable du conseil de classe,
 - un niveau galop 3 d'équitation.

L'affectation se fait dans le cadre de procédures d'orientation post 3^{ème} de l'éducation nationale par le collège d'origine qui constitue le dossier.

- ▶ En Première Bac PRO Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique,
 - après un CAP ou CAPA notamment le CAPA « Palefrenier Soigneur », sous réserve de réussite à l'examen et d'un avis favorable du conseil de classe,
 - après une 2^{nde} Pro Productions animales,
 - être titulaire d'un diplôme de niveau 3 dans le secteur du cheval ou de l'élevage (CAPA/BEPA),
 - après une 2^{nde} générale ou technologique sous dérogation.

Recrutement :

- ▶ Avoir un projet professionnel étroitement lié au secteur hippique.
- ▶ Déposer un dossier de candidature (avant fin avril).
- ▶ Réaliser tests pratiques et entretien de motivation (mi-mai).
- ▶ Suivre procédure d'affectation classique.

Obtention du diplôme :

- ▶ Contrôle continu en cours de formation qui compte pour 50% de la note obtenue et épreuves ponctuelles terminales.

Lycée Agricole de la Haute-Somme

Rue de la Poste - B.P. 10453 - 80800 Ribemont-sur-Ancre

Tél. : 03 22 40 30 93 - Fax : 03 22 40 30 90 - Courriel : lpa.ribemont@educagri.fr

www.haute-somme.fr

